

***EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
Du Conseil Municipal***

Séance du 2 octobre 2025

## Convocations du 22 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le deux octobre

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 10

Etaient présents : ASQUIE Ginette – ASTRUC Hervé – BOUCHACOURT Angélique – CHRISTOPHE Jacques – GIRARDI Fanny – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE Pierre.

Absente excusée : HUBESCH Béatrice.

Monsieur Jean-Pierre SALSE a été élu secrétaire de séance.

Nombre de votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

## **Indemnités 2025 de carillonneur**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 28 novembre 2024 fixant le montant de l'indemnité de carillonneur pour l'année passée et demande à l'assemblée de se prononcer pour l'année 2025.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire et en avoir délibéré, décide :**

- De fixer les indemnités 2025 comme suit :
  - Montant brut :

- M. VIDAL Patrice : 400€

Fait et délibéré en mairie, les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre SALSE



Le Maire,  
Pierre VIEILLEVIGNE

